

Relevé de conclusions - Assemblée plénière du 24 novembre 2011

<p>DEPLACEMENTS CIRCULATION</p>	<p>■ M. Didier Vullierme, Adjoint au maire, en charge des déplacements urbains et de la voirie, répond aux questions des habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stationnement de la rue des Roses Rappel de la règle. Le Code de la route dit que, sauf affichage contraire, il y a stationnement unilatéral (1^{ère} quinzaine côté numéro impair et 2^e quinzaine côté numéro pair) • Comment les habitants sont prévenus qu'une rue privée devient publique ? Pour les voies dites «sans maître», c'est-à-dire qui ne sont pas dans le patrimoine communautaire, avant qu'elles ne passent dans le domaine public, il y a une enquête pour savoir si personne n'a de titre de propriété avec un panneau pendant 6 mois • Les habitants demandent l'ouverture du passage entre l'impasse Poncet et la rue des Orangers. Le projet implique un passage de l'impasse Poncet, aujourd'hui privée, en voirie communautaire. A suivre. • Des voitures qui stationnent sur les trottoirs devant le bar-tabac (angle route de Genas/ chemin Cyprian) On ne peut pas mettre des policiers derrière chaque individu et on ne peut que regretter le manque de civisme. • Aménagement de la sortie de la résidence Moghilev et de propreté due aux clients du Quick. La concertation suit son cours entre Quick France, le propriétaire du terrain et Villeurbanne Est Habitant. On comprend l'impatience des résidents, mais ce genre de concertation est souvent longue. • Problème du squatt des «Roms» Demande d'intervention de la force publique faite par la municipalité auprès du Préfet sans résultat. • Où en est le projet de piste cyclable sur l'avenue Paul Krüger ? Il n'y a pas de projet d'axe cyclable majeur actuellement sur la rue Paul Krüger, néanmoins l'aménagement de la promenade de la gare amènera un réaménagement de l'avenue Paul Krüger en partie ouest. • Atobus : - irrégularités sur les horaires pour les lignes C8 et C17 même le matin très tôt
--	--

DEPLACEMENTS CIRCULATION (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - desserte de Cyprian Ce n'est pas une priorité pour le Sytral malgré la demande des habitants, relayée par le Conseil de quartier. Pourquoi la ligne C26 qui est détournée par la rue Léon Blum et la rue Paul Krüger les jours de marché, ne ferait pas le même trajet les autres jours, ce qui permettrait une desserte du quartier Cyprian ? Le projet serait plutôt un aménagement du marché de Grandclément pour que le C26 puisse continuer à passer par l'avenue Leclerc les jours de marché. Le Conseil de quartier suggère de faire pression sur le Sytral : aménagement du marché contre desserte de Cyprian par un bus. - Didier Vullierme informe que la future ligne A 7 en projet à moyen/long terme conduira à un réaménagement de la place Kimmerling.
CYCLOPOUSSE	<p>Florence Bardina de l'association Cyclopousse vient présenter la structure, le mode de transport et son originalité : vélo à assistance électrique avec cabine, sorte de pousse-pousse pouvant véhiculer jusqu'à deux personnes. Pour aller faire ses courses, au marché, chez le médecin ou chez le coiffeur...</p> <p>Les accompagnants cyclistes sont au nombre de 3 et sont des personnes en insertion.</p> <p>Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite et aux seniors (personnes ayant dépassé les 60 ans). Il permet de petits déplacements. Il est destiné à rompre l'isolement des personnes âgées et proposer un service à la demande en porte à porte. 12584 trajets ont été effectués depuis 2007. Ce service est disponible du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.</p> <p>Il fonctionne déjà sur certains quartiers de Villeurbanne et propose de s'étendre sur le quartier Cyprian. Le service ne couvre pas aujourd'hui Saint-Jean et les Brosses sur Villeurbanne.</p> <p>Le paiement se fait au trajet (1, 70 € par personne), avec un abonnement de 27 € par an au service. Abonnements et tickets ne couvrent que 5 % du coût total. Financement par les collectivités et par des partenariats dont celui avec Alstom Villeurbanne.</p> <p>Les personnes intéressées peuvent appeler au 0811 46 53 46 (prix d'un appel local).</p>
TNP : PARCOURS THEATRAL	<ul style="list-style-type: none"> ■ Présentation par Sylvie Moreau, qui s'occupe des relations entre le TNP, les associations, les Conseils de quartier et le monde du travail (CE...). <p>Pour la saison 2011-2012, le Conseil de quartier a fait le choix de financer 2 pièces portant le tarif de 11 à 7 € :</p> <p>Les précieuses ridicules de Molière le dimanche 18 décembre 2011 à 16 h. La Jeanne de Delteil le mercredi 23 mai 2012 à 20 h.</p> <p>Visite du théâtre (15 personnes maximum) le samedi 24 mars de 10 h à 12 h.</p> <p>Lecture sur le quartier (lieu à déterminer : Maison Sociale, MQB, Foyer Aralis) le vendredi 8 juin 2012. Projet éventuel d'organiser un autre temps de lecture dans l'hiver 2012.</p>
QUESTIONS DIVERSES	<ul style="list-style-type: none"> • Demande, par le Conseil de quartier, de verbalisation des voitures stationnées sur les trottoirs dans différents lieux sur le quartier (rue Monge, rue Paul Krüger, route de Genas...). • Un stationnement abusif sur la route de Genas devant Central Pneu (occupation de l'espace public par une entreprise privée) est à signaler. • Vitesse excessive rue Jean Voillot au niveau de l'école Albert Camus, malgré le plateau surélevé, et nécessité d'un panneau «Ecole» à l'entrée de la rue, au niveau du rond-point. • Toujours pas de réponse sur la raison de la suppression de la boîte aux lettres rue des Roses. Josiane Roche fera un mail à M. Benoit directeur départemental de la Poste. • L'association 3 D organise avec le collège Lamartine un forum des métiers pour les élèves de 3^e et les 4^e, prévu un vendredi en janvier à partir de 17 h 30. Les habitants intéressés pour présenter leurs métiers (secrétariat, restauration...) contacteront Khadija P au 06 26 20 22 xx.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	<ul style="list-style-type: none"> ■ Info : Conseil de quartier = 260 personnes à ce jour. Bureau du Conseil de quartier = 10 à 15 personnes 2 commissions = 1- Déplacements/Circulation + 2- Animation/Communication
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dominique G se retire du bureau du Conseil de quartier pour des raisons d'emploi du temps. Une nouvelle participation au bureau du Conseil de quartier est proposée : Nathalie D. <p>Les personnes qui ont un mail peuvent le communiquer à la Ville afin de recevoir exclusivement les informations émanant du Conseil de quartier. Dans ce cas, merci de communiquer votre adresse mail à salima.maarouk »arobase »mairie-villeurbanne.fr Le fichier est géré dans le strict respect de la Loi Informatique et Liberté. A tout moment, vous pouvez décider de ne plus y figurer.</p>